



École institutionnelle de la Passerelle et de la Pierre-Douce

Info-parents – Février 2026



Bonjour,

Après une pause bien méritée durant la période des Fêtes, nos élèves ont repris leur routine et se dirigent déjà vers la semaine de relâche, prévue du 2 au 6 mars 2026.

Je vous rappelle que la deuxième étape se termine le 20 février. Votre soutien envers votre enfant demeure essentiel et témoigne de l'importance que vous accordez à sa réussite.

N'hésitez pas à communiquer avec nous en tout temps. La collaboration entre l'école et les parents est au cœur de la réussite de nos élèves.

Je vous souhaite un excellent mois de février.

David Poulin, directeur

Dates importantes à retenir

Lundi 9 février 2026 : Journée pédagogique, **CONGÉ pour les élèves**

Mardi 3 février 2026 : Conseil d'établissement à Passerelle dès 18h30

ÉCOLE DE LA PASSERELLE : RAPPEL IMPORTANT AUX PARENTS

Je vous rappelle qu'il est strictement interdit d'être avec son véhicule dans le stationnement de l'école lors des heures du transport scolaire. La présence de voitures peut nuire aux autobus lors des sorties ainsi qu'à la sécurité de nos élèves. Toutefois, vous pouvez utiliser le stationnement du côté de l'Amicale. Merci de votre habituelle collaboration. De plus, je vous demande de réduire votre vitesse dans le stationnement.

Rappel - Inscriptions Maternelle 2025-2026

L'inscription pour les enfants qui fréquenteront la maternelle 4 ans et/ou 5 ans en 2025-2026 aura lieu au secrétariat de l'école aux dates et heures suivantes :

Pierre-Douce : [Mercredi 4 février 2025 de 7 h 30 à 17 h 00](#)

[Lundi 9 février 2025 de 7 h 00 à 15 h 00](#)

Passerelle : [Jeudi 5 février 2025 de 7 h 30 à 15 h 00](#)

[Jeudi 12 février 2025 de 7 h 30 à 15 h 00](#)

- **Obligatoire pour procéder à l'inscription** : Vous devez apporter l'original du certificat de naissance de l'enfant, sa carte d'assurance maladie et une preuve de résidence (ex : permis de conduire). Ces 3 documents sont nécessaires.

- Veuillez noter que l'enfant n'a pas à vous accompagner pour faire son inscription et qu'il n'y a pas de visite d'école ce jour-là.

Voyage avec votre enfant

Dans l'éventualité où un parent choisirait de partir en voyage avec son ou ses enfants, je tiens à vous informer que l'école ne fournira pas de plan de travail. Cette information est d'ailleurs disponible dans les règles de vie de l'école qui vous ont été présentées en début d'année. Merci de votre compréhension !

Service de garde

Les enfants sortent plusieurs fois à l'extérieur dans une journée. Après la première récréation, les mitaines sont déjà mouillées pour la majorité des élèves. Considérant cette situation, il serait préférable d'envoyer deux paires de mitaines chaque jour. Merci !

Transport

LA SÉCURITÉ SANS COMPROMIS



Les transporteurs scolaires du Centre de services scolaire des Appalaches, et la Sûreté municipale de Thetford Mines se mobilisent, encore cette année, dans le cadre de la campagne provinciale de sécurité en transport scolaire. Du 27 janvier au 7 février, un message clair et direct **M'as-tu vu?** sera transmis aux membres du personnel et aux élèves des écoles primaires du CSSA.

Quant aux usagers de la route, qui, dans bien des cas, sont aussi des parents, ils seront interpellés à la prudence, non seulement en présence d'autobus scolaires, mais également dans les zones scolaires et aux abords des écoles.

Soyez attentifs!